

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 16 février 2024

Le seize février deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 février 2024.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS:

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

OBJET: Vente parcelles communales - demande de M. ROBERT Jean-Christophe DE_2024_006

Monsieur ROBERT Joseph est sorti de la salle et n'a pris part ni à la discussion ni au vote.

VU les articles L 2121-29; L2241-1 et suivants du CGCT,

Madame la Maire ;

PRESENTE aux membres du Conseil Municipal, la demande de M. ROBERT Jean-Christophe qui souhaite acquérir les parcelles D 356,357,358, 359 d'une superficie totale de 8 315 m²;

PRECISE que ces parcelles sont propriété du domaine privé de la Commune;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

DECIDE de vendre les parcelles section D n°356,357,358 et 359 pour une somme de 12 000 €;

INDIQUE que les frais de notaire et géomètre (si besoin) seront à la charge de M. ROBERT Jean-Christophe;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette vente;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le : 22/02/2024

et publication ou notification le : 22/02/2024



La Maire,
Colette ROUQUET

Préfecture

Date de réception de l'AR: 22/02/2024
048-214800898-DE_2024_006-DE